

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ACCOUNTAUDIT
18, rue de la Commanderie
54000 Nancy
S.A.S. au capital de € 103 500
481 216 414 R.C.S. Nancy

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de l'Est

ERNST & YOUNG Audit
Tour Europe
20, place des Halles
BP 80004
67081 Strasbourg cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société DLSI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DLSI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des fonds commerciaux

Votre société détient des fonds commerciaux pour un montant de € 24 484 156 ainsi que de la clientèle pour une valeur nette de € 349 000 inscrits à l'actif du bilan. La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est appuyée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

■ Evaluation des titres de participation

Votre société détient des titres de participation pour un montant de € 7 699 924 inscrits à l'actif du bilan. La note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels présente les principes d'évaluation de la valeur d'inventaire desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy et Strasbourg, le 15 avril 2021

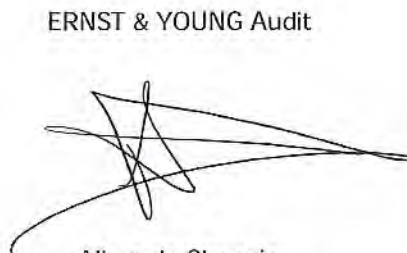
Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG Audit



Alban de Claverie

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

Comptes sociaux 2020

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	628 683	573 080	55 602	106 341
Fonds commercial	24 514 606	30 450	24 484 156	24 484 156
Autres immobilisations incorporelles	785 000	436 000	349 000	461 000
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques, mat. outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	2 635 574	2 464 891	170 683	248 190
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations	7 699 924		7 699 924	7 699 924
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 020 312		1 020 312	2 145 657
Autres immobilisations financières	305 567		305 567	305 962
Total de l'actif immobilisé	37 589 668	3 504 422	34 085 246	35 451 232

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	25 028 203	225 422	24 802 780	33 234 296
Autres créances	15 655 816		15 655 816	17 868 379
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)	220 182	89 980	130 202	126 837
Disponibilités	11 174 044		11 174 044	3 366 235
Charges constatées d'avance	358 250		358 250	497 311
Total de l'actif circulant	52 436 496	315 402	52 121 094	55 093 061

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	90 026 165	3 819 824	86 206 340	90 544 294
-------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Droit au bail	67 432	Immo. à - un an	1 325 879	Part à + un an	5 334 973
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé)	5 082 980	5 082 980	5 082 980
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...		3 889 945	3 889 945
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		508 298	508 298
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)		34 254 519	29 925 294
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		810 920	4 329 225
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		129 171	129 171
Total des capitaux propres		44 675 834	43 864 914

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques	264 850	310 637
Provisions pour charges	1 098 227	520 531
Total des provisions pour risques et charges	1 363 077	831 168

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 410 987	7 004 946
Emprunts et dettes financières divers	6 536 525	9 160 557
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 529	1 089 378
Dettes fiscales et sociales	21 763 677	27 738 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	674 708	850 928
Produits constatés d'avance		4 400
Total des dettes	40 167 428	45 848 211

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	86 206 340	90 544 294
------------------------	-------------------	-------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	40 096 454	43 897 922
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP	1 018	2 075 822

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	96 276 382	3 283 479	99 559 861	156 647 954
Chiffres d'affaires nets	96 276 382	3 283 479	99 559 861	156 647 954

Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			5 093	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 548 974	4 022 484
Autres produits			12 830	6 689
Total des produits d'exploitation			102 126 760	160 677 128

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			166 311	220 501
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 018 164	8 092 293
Impôts, taxes et versements assimilés			3 263 826	5 179 945
Salaires et traitements			70 390 991	108 325 544
Charges sociales			18 860 538	29 105 153
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements			163 538	182 886
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : Dotations aux provisions			18 137	138 930
Pour risques et charges : Dotations aux provisions			836 117	354 706
Autres charges			284 205	1 569 125
Total des charges d'exploitation			100 001 831	153 169 086
Résultat d'exploitation			2 124 929	7 508 041

Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			97 649	718 148
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 542	50
Reprises sur provisions et transferts de charges			656	5 652
Différences positives de change				1 232
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers			99 848	725 083

Dotations financières aux amortissements et provisions			12 492	
Intérêts et charges assimilés			217 994	355 821
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			230 487	355 821

Résultat financier			- 130 638	369 261
---------------------------	--	--	------------------	----------------

Résultat courant avant impôts			1 994 290	7 877 302
--------------------------------------	--	--	------------------	------------------

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	151 992	403 349
Produits exceptionnels sur opérations en capital	200	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	152 192	403 349
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	589 288	462 844
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	112 000	112 000
Total des charges exceptionnelles	701 288	574 844
Résultat exceptionnel	- 549 095	- 171 494
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 124 030
Impôts sur les sociétés	634 275	2 252 553
Total des produits	102 378 802	161 805 560
Total des charges	101 567 882	157 476 335
Bénéfice ou perte	810 920	4 329 225
Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme		
- produits de locations immobilières		
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
- crédit-bail mobilier	6 734	7 535
- crédit-bail immobilier		
- charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
- produits concernant les entreprises liées		
- intérêts concernant les entreprises liées		
- dons faits aux organismes d'intérêt général		
- amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
- amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
- transferts de charges	2 215 231	3 602 294
- cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		
- produits redevances concessions brevets et licences		
- charges redevances pour concessions de brevets et licences	88 219	625 979
- primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives obligatoires		
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		
Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
DEPRECIATION SUR LITIGE ANTERIEUR	196 569	
DEPRECIATION COMPTE FACTO ANTERIEUR	21 632	
LITIGES PRUD'HOMMAUX	65 592	5 000
APUREMENT DE COMPTE	271 911	115 691
PENALITES ET AMENDES	33 581	
Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE

N° SIRET 38948675400283

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUIT DE CESSION D'ELEMENTS D'ACTIFS RENTRES SUR CREANCES		200.00 31301.20

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan..... :	86 206 340 €
- Total des produits du compte de résultat ... :	102 378 802 €
- Résultat de l'exercice :	810 920 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2020.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2020 par la Directrice Financière.

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	: L	10 % à 20 %
Installations techniques.....	: L	10 %
Matériel et outillage industriels ... :	L	20 %
Matériel de transport	: L	25 %
Mobilier et matériel de bureau	L	20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence entre la valeur brute et la valeur d'inventaire.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds commerciaux :

Pour les fonds commerciaux, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2021, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2024, la société a appliqué en moyenne un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2020 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2021 supérieure à 38.6 %.

Cette augmentation se base sur notre prévisionnel 2021, dans un contexte de reprise d'activité post covid 19.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2020, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'indemnité de départ à la retraite (IDR), une provision pour des litiges prudhommaux, une provision pour un litige avec l'URSSAF et une provision pour impôts suite à un contrôle fiscal.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Le calcul est réalisé individuellement pour chaque salarié.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 65 ans
- turn-over 5 % réparties de manière décroissante sur la population en fonction de l'âge
- augmentation moyenne annuelle des salaires 1,5 %
- taux d'actualisation 0,6 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

Au 31 décembre 2020, la valeur de l'engagement des indemnités de fin de carrière de la société DLSI SA s'élève à 1 510 K€. Dans les comptes, un montant de 791 K€ est comptabilisé à la

IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles	31/12/2019	Augmentations		Diminutions		31/12/2020	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations virements de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établist. développement							
Autres postes	25 934 779		3 510		10 000	25 928 289	

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus							
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers	1 652 740		23 182		78 957	1 596 965	
- matériel de transport	211 432				1 219	210 213	
- matériel de bureau et info, mobilier	866 671		8 600		46 876	828 396	
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	2 730 845		31 782		127 053	2 635 574	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations	7 699 924					7 699 924	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	2 451 620		25 488		1 151 229	1 325 879	
Total immobilisations financières	10 151 544		25 488		1 151 229	9 025 803	

Total général	38 817 169		60 781		1 288 282	37 589 668	
----------------------	-------------------	--	---------------	--	------------------	-------------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	883 282	166 248	10 000	1 039 530
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencés aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers	1 530 204	54 238	78 957	1 505 485
- matériel de transport	151 820	26 587	1 219	177 189
- matériel de bureau et informatique, mobilier	800 629	28 463	46 876	782 216
- emballages récupérables et divers				
Total	2 482 654	109 289	127 053	2 464 891
Total général	3 365 936	275 538	137 053	3 504 422

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets des amortissements fin exercice
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissement							
Autres immo. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. gén., agencés, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outill.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales, agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
Total							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé			Total général non ventilé		

Mouvements de l'exercice affectant les charges répartis sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	129 171			129 171
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	129 171			129 171

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires		306 792		306 792
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	831 168	529 325	304 208	1 056 285
Total provisions risques et charges	831 168	836 117	304 208	1 363 077

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients	236 820	18 137	29 535	225 422
Autres provisions pour dépréciation	126 944	12 492	49 456	89 980
Total provisions pour dépréciation	363 764	30 629	78 991	315 402

Total général		1 324 104	866 746	383 199	1 807 651
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation			854 254	333 743	
- financières			12 492	656	
- exceptionnelles			112 000		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

clôture au titre d'une provision pour indemnité de départ en retraite. La société a étalé sur la durée résiduelle d'activité des salariés le coût des services passés lié à l'écart d'expérience constaté sur l'exercice, soit sur 12 ans.

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :
D'un montant de (- 1 630 K€), représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 24 900 K€.

De 10 410 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires.
Dont trois PGE (prêt garanti par l'Etat) pour un montant de 8 M€ dont la première période différée prendra fin en juin 2021.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAUX

(Décret n° 83.1020 : article 19)

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ALSACE	492 980	30 450	462 530
FONDS DE COMMERCE ILE DE France	7 580 825	0	7 580 825
FONDS DE COMMERCE NORD	1 526 009	0	1 526 009
FONDS DE COMMERCE LORRAINE	768 148	0	768 148
FONDS DE COMMERCE RHONE ALPES	5 358 771	0	5 358 771
FONDS DE COMMERCE NORMANDIE	2 326 766	0	2 326 766
FONDS DE COMMERCE PICARDIE	2 138 103	0	2 138 103
FONDS DE COMMERCE PACA	4 255 568	0	4 255 568
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE R-A	728 000	379 000	349 000
FONDS DE COM CLIENTELE PICARDIE	21 000	21 000	0
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE PACA	36 000	36 000	0
TOTAL	25 299 602	466 450	24 833 156

**ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 020 312	1 020 312	
Autres immobilisations financières	305 567	305 567	
Clients douteux ou litigieux	349 074	71 123	277 951
Autres créances clients	24 679 129	24 679 129	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés	69 626	69 626	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	595 844	595 844	
- Impôts sur les bénéfices	10 204 011	5 146 989	5 057 022
Etat et autres collectivités publ.	197 772	197 772	
- TVA			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers	646 402	646 402	
Groupes et associés	3 901 376	3 901 376	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	40 781	40 781	
Charges constatées d'avance	358 250	358 250	
Total général	42 368 149	37 033 176	5 334 973
Montant des - prêts accordés en cours d'exercice			
- remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes auprès étbts crédit	10 410 987	10 340 013	70 973	
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	700 177	700 177		
Fournisseurs et comptes rattachés	781 529	781 529		
Personnel et comptes rattachés	9 752 277	9 752 277		
Sécurité sociale et organismes sociaux	5 056 725	5 056 725		
- Impôts sur les bénéfices	66 001	66 001		
Etat et autres collectivités publiques	5 890 682	5 890 682		
- TVA				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés	997 990	997 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	5 836 348	5 836 348		
Autres dettes	674 708	674 708		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total général	40 167 428	40 096 454	70 973	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

ANNEXE - NOTE N° 07
PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	575 676
4487 Etat produits à recevoir	0
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs.....	31 148

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	2 050
TOTAL	608 874 €

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	0
168860 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	187 884

COMPTES DE TIERS

4081 Fournisseurs - factures non parvenues...	143 992
4084 Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088 Fournisseurs - intérêts courus	

4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	965 045
4283	IFM due.....	661 052
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	89 951
4286	Personnel - autres charges à payer	3 588 356
4380	Charges à payer aux organismes sociaux	1 919 203
4486	Charges à payer à l'état.....	391 659
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	0
COMPTES FINANCIERS		
5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	1 018
TOTAL		7 948 160 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2020, concernant les sociétés du groupe les montants débiteurs ou créditeurs ont été rémunérés sur la base de 1,18 % l'an.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance	358 250 €
----------------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE – NOTE N°11

TRANSFERTS DE CHARGES

- Refacturations intra groupe	462 692
- Avantages en natures	357 055
- Indemnités assurance-crédit	198 493
- Remboursement prévoyance	61 819
- Remboursement formation	955 670
- Autres transferts de charges d'exploitation	179 683

ANNEXE - NOTE N° 12

ECARTS DE CONVERSION

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Néant

ANNEXE - NOTE N° 13

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice.....	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.....	0	n.a.
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 14

CREDIT-BAIL

(Décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs.

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 15

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	Néant
Engagements en matière de pensions	72 K€

Au 31 décembre 2020, la valeur de l'engagement des indemnités de fin de carrière de la société DLSI SA s'élève à 1 510 K€. Dans les comptes, un montant de 791 k€ est comptabilisé à la clôture au titre d'une provision pour indemnité de départ en retraite. La société a étalé sur la durée résiduelle d'activité des salariés le coût des services passés lié à l'écart d'expérience constaté sur l'exercice, soit sur 12 ans. Cet étalement représente une charge annuelle complémentaire de 72 k€.

Nantissement de fonds de commerce Néant

Nantissement de Titres..... Néant

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Suite à l'acquisition de la société EMO France en juin 2017, le précédent actionnaire (société AFIRC et Mr Xavier CHARCOSSET à titre personnel) a consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une somme de 1 000 000 € valable du 9 juin 2017 au 8 juin 2018
- Une somme de 750 000€ valable du 9 juin 2018 au 8 juin 2019
- Une somme de 500 000€ valable du 9 juin 2019 au 30 juin 2020

DLSI SA a une garantie financière délivrée par BNP PARIBAS pour un montant de 12 036 297.20 €.

ANNEXE - NOTE N° 16 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (Décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	93 412	100 000	45 015	100 000
Réserves et report à nouveau	4 161 643	144 428	4 755 472	60 287	342 082	915 732
Situation comptable nette	4 461 643	194 428	4 848 884	160 286	387 096	1 015 733
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	51	50	100
Avances consenties		127 743	1 480 930		22 048	2 270 655
Avances reçues	4 128 570			0		
Engagements donnés	100 000					
Engagements reçus		0				
Chiffre d'affaires HT	4 406 319	704 213	55 347 570	0	19 647	4 891 760
Résultats	- 101 450	10 099	- 891 924	- 7 854	- 21 315	83 978
Dividendes distribués	0	0	0	0	0	40 000

Taux de change retenu pour l'évaluation en euros de PEMSA SA : 0.93412289 € = 1 CHF

Taux de change retenu pour l'évaluation en euros de DLSI POLSKA : 0.2250708 € = 1 PLN

ANNEXE - NOTE N° 17

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Entreprises liées	Participations
Participations	0	7 680 820
Créances sur Participations	0	3 901 376
Dettes financières	1 707 779	4 128 569
Fournisseurs	0	0
Clients et comptes rattachés	0	385 702
Produits de Participations	0	40 000
Autres dettes	0	0
Charges financières	21 743	65 543
Produits financiers	0	46 559

ANNEXE - NOTE N° 18

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux propres au 31/12/2019	2 541 490	5 082 980	34 323 538	129 171	4 329 225	43 864 914	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0	0	0	0	0
Affectation Résultat 2019			4 329 225		- 4 329 225		
Dividendes additionnel	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes exceptionnel			0		0		
Résultat 2020	0	0	0		810 920	810 920	0
Régularisation titres non rémunérés			0				
Capitaux propres au 31/12/2020	2 541 490	5 082 980	38 652 763	129 171	810 920	44 675 834	0

ANNEXE – NOTE N° 19

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion	151 992 €
<i>Dont produits sur créances antérieures</i>	<i>31 300 €</i>
<i>Dont litiges sociaux</i>	<i>5 000 €</i>
<i>Dont remboursement organisme social</i>	<i>30 888 €</i>
<i>Dont solde opérations prescrites</i>	<i>84 804 €</i>
• Charges exceptionnels sur opérations de gestion	589 288 €
<i>Dont créance fiscale</i>	<i>247 283 €</i>
<i>Dont solde autre litige (prescription)</i>	<i>218 203 €</i>
<i>Dont amendes et pénalités</i>	<i>32 932 €</i>
<i>Dont litiges sociaux</i>	<i>66 092 €</i>
<i>Dont solde opérations prescrites</i>	<i>24 778 €</i>
• Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	112 000 €
<i>Dont dotation amortissement clientèle</i>	<i>112 000 €</i>
• Produits exceptionnels sur opérations en capital	200 €
<i>Dont cession d'éléments d'actifs</i>	<i>200 €</i>

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	96 276 382 €
- Union Européenne	3 283 479 €

EFFECTIF

Au 31/12/2020, la société emploie 2 126 personnes (majoritairement des salariés intérimaires, CDD ou autre), dont 153 permanents.

ANNEXE – NOTE N° 20

VARIATION DES IMPOTS LATENTS

NATURE	01/01/2020		Variation		31/12/2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
. Organic	224 703	0	128 896	224 703	128 896	0
. Provision pour perte de change	0	0	0	0	0	0
. Ecart de conversion actif	0	0	0	0	0	0
. Provision sur titres	78 144	0	12 492	656	89 980	0
. Déficit Fiscaux reportables	0	0	0	0	0	0
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	520 531	0	791 435	520 531	791 435	0
. Autres	0	0	0	0	0	0
	823 378	0	932 823	745 890	1 010 311	
Impôt correspondant (taux 28 %)					282 887	
CREDIT IMPOT FUTUR					282 887	

ANNEXE – NOTE N° 21

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	45 000	45 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	45 000	45 000

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

COVID-19 :

Les effets des évènements de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur notre activité sont significatifs. A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse d'activité au cours de l'année 2020 à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus.

L'entité a eu recours aux mesures de chômage partiel, à ce titre elle a perçu une indemnité pour activité partielle d'un montant de 1 063 K€. La société a également bénéficié du dispositif Prêt Garanti par L'Etat dont le montant représente 8 M€. En revanche, la société n'a pas reporté d'échéances fiscales ou sociales.

MARINE SA

La société filiale MARINE SA a fait l'objet d'une dissolution par décision des associés en date du 24 novembre 2020, et sa radiation est prévue sur l'exercice 2021.

REDRESSEMENT FISCAL

La société a fait l'objet d'un redressement fiscal au cours de l'année 2020, portant sur les exercices 2017,2018 et 2019. La société a été redressée à hauteur de 565 k€ d'impôts sur les sociétés, ainsi que de pénalités et majorations pour un montant de 17 k€. A la clôture, DLSI s'est déjà acquittée de la somme de 350 k€, comptabilisés en charge d'impôt sur les sociétés et le solde a été enregistré en provision pour risques et charges.

EVENEMENTS POST-EXERCICE

La crise sanitaire liée au Covid-19 énoncée dans le paragraphe des événements significatifs relevés au cours de l'exercice est toujours d'actualité. Les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restriction en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation suite à cette crise sanitaire. Néanmoins, nous anticipons de potentiels effets du fait des limites énoncées ci-dessus qui peuvent avoir des impacts sur l'activité.